

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 18 mars 2025

Filtres Plantés de Végétaux (FPV) : la biodiversité au service du traitement des eaux usées

Alors que le traitement des eaux usées lorsqu'il n'est pas performant peut entraîner des risques pour l'environnement et la santé, une nouvelle station d'épuration en Guadeloupe démontre comment un ouvrage de traitement des eaux usées en Filtres Plantés de Végétaux (FPV) permet d'être un support de biodiversité. Elle présente l'avantage de préserver les milieux naturels, tout en offrant une solution plus écologique, économe, robuste, durable et performante.



Station d'épuration de Domblières / OFB

La station de traitement des eaux usées de Domblières à Marie-Galante fait un pas de plus vers un avenir plus vert et durable grâce à sa technologie éprouvée basée sur des solutions fondées sur la nature tel que le traitement par filtres plantés de végétaux. D'une capacité de 450 Equivalent Habitants (EH), cette infrastructure repose sur un processus naturel pour épurer les eaux usées, tout en soutenant la biodiversité locale.

Le traitement par filtres plantés de végétaux est un mode de traitement écologique qui permet une gestion efficace des effluents tout en respectant les normes environnementales de rejets d'eaux usées dans les milieux naturels les plus sensibles. Un traitement tertiaire supplémentaire, également basé sur des plantes locales, vient renforcer l'efficacité de l'ouvrage, offrant ainsi une solution à la fois écologique, performante et fondée sur la nature.

Une solution simple, robuste et adaptée aux évolutions de population

Cette approche éprouvée réduit l'emprise au sol, offrant ainsi une flexibilité importante pour l'extension future de la station. En effet, cette solution en plus de ses performances épuratoires, permet d'augmenter la capacité de traitement sans compromettre l'espace disponible, contribuant ainsi à la durabilité du projet.

Un investissement pour l'avenir de l'eau et de la biodiversité

D'un montant total d'environ 1,35 millions d'euros, dont 960 000 d'euros pour les travaux, cette station a été financée par l'État (55 %), l'OFB (30 %) et l'Office de l'Eau de Guadeloupe (15 %). Mise en service à la fin de l'année dernière, elle est actuellement en phase d'observation pour s'assurer de son bon

fonctionnement. Un protocole de suivi a été mis en place pour évaluer l'efficacité du traitement et mesurer son impact sur certaines substances rémanentes, telles que les résidus de médicaments.

Une alternative durable face aux traitements classiques des eaux usées en boues activées

Contrairement aux systèmes traditionnels de traitement des eaux usées, qui mobilisent beaucoup d'énergie pour oxygéner et brasser les effluents afin d'optimiser leur traitement par des bactéries, le traitement par filtres plantés de végétaux offre une approche beaucoup plus naturelle et durable et économe en énergie. Il permet en outre d'obtenir un traitement plus performant, robuste en acceptant plus de variation de charge polluante et constitue un support de biodiversité tout en s'intégrant harmonieusement dans le paysage et son environnement.

Outre l'avantage de consommer moins d'énergie, ce système présente l'avantage d'être moins coûteux à exploiter à long terme. Il constitue ainsi une solution plus durable et moins polluante, en parfaite adéquation avec les enjeux de la transition écologique.

Un projet en phase avec la transition écologique

Le soutien par l'OFB de ce procédé de traitement s'inscrit dans les priorités de l'établissement. Dans les territoires ultra-marins, ces installations ont fait l'objet de suivis expérimentaux poussés au bénéfice du développement de règles de dimensionnement de ces filières végétalisées en milieu tropical.

Cette station illustre parfaitement les priorités du Plan Eau, qui vise à mobiliser des moyens complémentaires pour répondre aux défis environnementaux tout en offrant des solutions respectueuses de l'environnement.

Une nouvelle installation de ce type a récemment été inaugurée à Vieux-Fort, avec une capacité de 560 EH. Ce projet bénéficie également d'un financement de l'OFB à hauteur de 806 550 d'euros, soit 30% du coût total.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contact presse

Lisa Boukraa / 06 67 98 05 13

presse@ofb.gouv.fr